SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

Monsieur Guillaume SEBILLEAU
Président du Collectif Bretonnière
Ligne 18 ADHAVE
7 rue Van Gogh
78960 - VOISINS-LE-BRETONNEUX

Saint-Quentin-en-Yvelines,
Le 15 FEV. 2017

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DU CLUSTER SAINT-QUENTIN
Direction des Mobilités
Nos références : Bx d'études Dépl – PL/ – 2017.79
Affaire suivie par : Philippe LECLERC
Tél : 01.39.44.79.50

Objet : votre courrier relatif au devenir de la RD91 sur Guyancourt et Voisins-le-Bretonneux

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance du contenu de votre courrier en date du 10 janvier dernier, qui retrace fidèlement l'historique de l'évolution de la RD91 sur notre territoire.

Je suis conscient des difficultés que vous évoquez et comprends vos inquiétudes quant au surcroît de trafic que génèreront la future gare St-Quentin/Guyancourt et le programme urbain associé.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai souhaité dès 2015 lancer en partenariat avec le département des Yvelines, des études de circulation afin de mesurer concrètement les impacts de ces opérations sur les conditions de déplacements dans ce secteur de l'agglomération. A cette occasion, plusieurs programmations urbaines ont été injectées dans notre « modélisation de trafic » et pas uniquement les projets sur la seule commune de Guyancourt, de façon à pouvoir disposer d'une approche globale. Des tests ont ainsi été effectués sur ces bases en y intégrant de la même manière certains projets de modification du réseau viaire, identifiés ou portés soit par l'agglomération, le département ou bien les communes et destinés à prévoir une bonne desserte et accessibilité à la future gare du métro de la ligne 18.

Les résultats de cette étude apparaissent contrastés suivant la nature de ces opérations mais en tout état de cause, la RD91 dévoyée par l'avenue de l'Europe (et dont le tracé actuel serait en parallèle requalifié à 2x1 voie dans la traversée de Guyancourt) montre globalement des réserves de capacité satisfaisantes et une bonne fluidité, en comparaison de certains autres secteurs de l'agglomération.

Cette étude, que j'ai souhaité conserver comme document de travail et donnée entrante pour les futures équipes en charge du projet gare et de la maîtrise d'œuvre urbaine, n'a donc pas été diffusée en dehors des partenaires financeurs associés et concernés par ces projets.

.../...

Cependant, sans vous en dévoiler l'ensemble des résultats, elle a également été l'occasion d'évaluer les effets d'un principe de nouveau contournement de Voisins par l'Est, tel que vous le décrivez dans votre courrier. Bien entendu, sur le strict plan circulatoire, ces derniers apparaissent bénéfiques pour le centre de Voisins et viennent soulager le contournement actuellement assuré par la « baïonnette R36/RD91 » (voire également celle par la route de Guyancourt via l'axe empruntant l'avenue des Garennes).

Si donc « sur le papier » cette opération peut apparaître comme une solution intéressante, elle n'a à ce jour pas fait l'objet d'études techniques poussées en termes de faisabilité, d'impact environnemental et encore moins de mise en compatibilité avec les documents réglementaires et d'urbanisme. Le classement des terrains dans le Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse apparaît ainsi comme une contrainte très forte. Il n'est pas certain que cette dernière puisse être levée.

Je sais l'intérêt que portent tout comme vous Mme ROSETTI Le Maire de Voisins et les autres vicinois à cette idée de contournement. Je déplore également le manque de liaisons Nord-Sud structurantes sur cette partie du territoire et j'ai d'ailleurs inscrit une action spécifique à ce sujet dans le Plan Local de Déplacements de SQY.

Il s'agit là donc à la fois d'une situation complexe à gérer – ces différents dévoiements étant en grande partie envisageables de par l'arrivée de la gare et de la ligne 18, sous maîtrise d'ouvrage de la Société du Grand Paris – mais également d'une chance historique pour l'avenir et le renouvellement urbain de notre territoire. C'est la raison pour laquelle nous envisageons avec Mme le Maire, par ailleurs conseillère départementale, de solliciter l'avis du Président du département des Yvelines qui est à mon sens le plus compétent pour se prononcer sur le réalisme et la viabilité d'une telle opération (qui vise à relier comme vous le rappelez la RD36 et la RD195).

Comme vous l'imaginez, il me faudra également recueillir l'avis du Maire de Magny-les-Hameaux, commune qui serait à son tour directement impactée par ce principe de nouvelle liaison.

Par conséquent, vous ne me voyez donc pas opposé à étudier et analyser l'opportunité de ce contournement de Voisins mais je tiens également à vous signaler que je ne voudrais pas non plus qu'il conditionne ou retarde l'arrivée de la ligne 18, essentielle à la bonne vitalité et desserte de notre territoire, autrement qu'en voiture.

Enfin, je vous précise à ce titre que la même étude de circulation mentionnée plus haut a d'ailleurs démontré que ce projet de nouveau contournement n'était pas non plus indispensable pour assurer une bonne accessibilité à la future gare du métro du Grand Paris Express.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président empêché,
La Vice-présidente
Madame Joséphine KOLLMANNSBERBER

Copie : Mme ROSETTI, Vice-présidente de SQY et Maire de Voisins-le-Bretonneux

1, rue Eugène-Hénaff
BP 10118 - 78192 Trappes Cedex
Tél. : 01 39 44 80 80
saint-quentin-en-yvelines.fr

Toute correspondance doit être adressée indistinctement à M. le Président de Saint-Quentin-en-Yvelines